



51e session du groupe de travail de l'Examen périodique universel
LIBAN
(Genève, le 19 janvier 2025)

Intervention du Luxembourg

Madame la Vice-Présidente,

Le Luxembourg salue la délégation du Liban et la remercie pour la présentation de son rapport national. Nous saluons l'élaboration de la stratégie nationale pour les femmes et son premier plan d'action.

Ma délégation souhaite formuler les trois recommandations suivantes au Liban :

- 1) D'adhérer au Statut de Rome de la Cour Pénale Internationale
- 2) Abroger ou réformer les lois qui établissent une discrimination fondée sur le sexe, l'identité de genre ou l'orientation sexuelle, notamment l'article 534 du Code pénal
- 3) Eliminer les restrictions fondées sur la nationalité et modifier la loi sur la nationalité afin que les femmes puissent transmettre leur nationalité à leurs enfants

Le Luxembourg souhaite plein de succès au Liban dans la mise en œuvre des recommandations du présent EPU.

Je vous remercie.

[132 mots]